ASSOCIATION LOI 1901- SNLB - Mairie - 56400 LE BONO

www.snlb.lebono.eu

AVIS DE COURSE

Rallye sur les Courants du Golfe 2022

du 17 au 19 juin 2022

1- Organisation

Comme chaque année depuis 33 ans, la Société Nautique Le Bono organise:

Le Rallye sur les Courants du Golfe 2022

du 17 au 19 juin 2022.

C'est toujours avec un immense plaisir que nous vous accueillons avec convivialité dans ce cadre magnifique, les passionnés de navigation à la voile, de paysages magnifiques, de belles bagarres sur l'eau, de gastronomie, et de convivialité.

2- Règles applicables

La régate est régie par :

- le règlement international pour prévenir les abordages en mer (RIPAM) L'usage veut que celui-ci soit prédominant dans le Golfe. Les habitués savent pourquoi, les nouveaux venus le comprennent plutôt assez vite.
- Les règles de course à la voile de la FFV (RCV 2021-2024) et les règles ISAF en cours.
- Les règles de la classe Monotype 7m50/M750
- les instructions de course, leurs annexes et avenants éventuels. Les concurrents doivent être attentifs sur ces derniers points car les parcours étant établis en fonction des vents et des courants, il est nécessaire qu'au moins un des membres de l'équipage écoute avec la plus vive attention, lors de l'annonce du briefing, les modifications apportées. Cela déroute l'habitué des parcours « banane » mais l'adaptation immédiate des parcours aux conditions locales est le seul moyen de leur rendre cette émotion indescriptible si l'on ne l'a pas vécue.

3- Communication

Le tableau officiel d'information sera en ligne, et consultable sur www.snlb.lebono.eu

4- Admissibilité

La régate est ouverte aux Monotypes 7m50 et aux M750 armés avec le matériel de sécurité conforme à la navigation inférieure à 2 miles.

Pour chaque bateau, il est vivement recommandé d'être équipé d'une VHF portable, une carte du Golfe protégée par un étui étanche transparent, un crayon et une gomme. Un équipage de deux personnes minimum est exigé.

5- Inscriptions

Pour les mineurs une autorisation parentale est obligatoire.

L'organisateur se réserve le droit d'accepter ou de refuser une demande d'inscription (règle 76.1 des RCV) Là, il faut vraiment exagérer car ce n'est pas du tout l'esprit de notre club. Un espace quarantaine peut toutefois être organisé, vraisemblablement à une unanimité écrasante.

Les inscriptions se feront par mail, avec un formulaire spécifique, qui sera communiqué au Club M750.

6- Droits à payer

L'inscription à payer est de 140 euros par bateau.

Afin d'assurer un certain confort aux équipages, les repas des vendredi, samedi et dimanche midi sont organisés au prix de 15 euros par repas et par personne, livrés sur place où que vous soyez dans le Golfe. (Sauf au fond de l'eau, il y a des limites …)

Gratuité des ports : il est de plus en plus compliqué pour toute manifestation de l'obtenir ! Nous nous sommes organisés pour trouver, comme d'habitude, la meilleure solution pour des mouillages gratuits et sécurisés.

Les conditions de mouillage pour les nuits de vendredi et samedi vous seront indiquées à l'accueil des équipages.

Il est vivement recommandé de procéder aux règlements par virement bancaire, possible en ligne.

7- Programme

Tous les bateaux sont attendus le vendredi 17 juin au port du Bono, pour 9h00, pour la mise à l'eau.

Suivie d'un repas sur place avec briefing à 13h00.

13H30 embarquement des équipages pour une ou deux courses.

Samedi 18 juin : Briefing à 8H30, deux courses le matin

Pause pique nique, briefing, 14H00 une ou deux courses à suivre.

Dimanche 19 juin : briefing à 9h00 une ou deux courses.

Arrivée à partir de 12H30 pour sortie de l'eau, repas, remise des prix sur le port du Bono.

Pour la suite, vous restez maîtres de vos parcours. Bonne route et merci à ceux qui auront fait le trajet.

8- Classement

Le classement général d'un bateau sera le total général de ses scores dans toutes les courses, en retirant sa plus mauvaise course si au moins quatre courses ont été validées.

9- Décision de courir

La RCV 3 stipule : « La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. » En participant à cette épreuve, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres bateaux, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.

10- Instructions et parcours

Les instructions de course et annexes éventuelles seront remises lors de l'inscription définitive sur le port du Bono.

Les parcours seront de type côtier dans le Golfe du Morbihan ou en baie de Quiberon. Ils seront précisés lors des briefings au début de chaque demi-journée, pour s'adapter au mieux à la direction et à la force du vent, rendant possible ou non les passages avec courant contraire.

La plus grande attention est recommandée lors de ces briefings...

(Nous avons des noms de distraits- pour cela voir directement avec les trésoriers)